



Réintégration et adaptation du point de vue d'une personne amputée

Extraits d'un article de H. Clifford Chadderton
CC, O.Ont., OstJ, CLJ CAE, DCL, LLD

La réintégration et la réadaptation des personnes amputées font appel à de nombreuses disciplines, à tous les paliers de gouvernement et aux institutions des domaines de la santé et de l'éducation. Ceci dit, ce sont cependant les personnes amputées qui peuvent et doivent le plus contribuer à leur réadaptation. Si la personne amputée n'est pas animée du désir de réussir, d'une bonne dose d'ingéniosité, d'improvisation et de pure détermination, peu de choses peuvent être accomplies.

L'investissement qui consiste à fournir à toute personne amputée des membres artificiels et une formation qui lui permettra d'apprendre à s'en servir ne contribue pas uniquement au bien-être de la personne amputée, il procure aussi plus de liberté aux personnes qui s'occupent d'elle particulièrement lorsque celle-ci a atteint un certain âge.

La longévité a ses bienfaits, mais elle apporte aussi un ensemble de problèmes qui lui sont propres, parmi lesquels un grand nombre d'amputations dues aux maladies cardiovasculaires ainsi qu'au diabète et au cancer. On croit que quelque 80 p. 100 des amputations sont maintenant causées par la maladie. Par ailleurs, les accidents impliquant des machines motorisées, des véhicules de plaisance et tout autre équipement présents dans notre société hautement mécanisée augmentent de beaucoup le nombre des personnes amputées. Les machines agricoles et les accidents de voiture figurent aussi parmi les principaux coupables.

Les facteurs psychologiques

Il faut savoir qu'une amputation à la suite d'un accident peut marquer psychologiquement la personne amputée, et ce, de multiples façons selon les circonstances qui ont entouré son accident. Elle peut susciter de la culpabilité et la personne amputée peut parfois s'adresser des reproches (par exemple : « Ai-je provoqué cela? »). La personne amputée peut même blâmer d'autres personnes si la situation semble le justifier.

Le cas des personnes ayant un membre en moins en raison d'une amputation congénitale soulève un autre ensemble de problèmes d'ordre psychologique. La culpabilité et le blâme peuvent s'étendre à toute la famille. L'enfant sera conscient de ces sentiments négatifs et son attitude s'en trouvera affectée. Sans faire de psychologie, une réalité très simple nous apparaît bien clairement. Revenir sans cesse sur les raisons qui ont causé son amputation n'est d'aucune utilité pour la personne amputée (son invalidité

risque même d'en être augmentée). Ceux et celles qui s'occupent des personnes amputées, et les personnes amputées elles-mêmes, doivent s'efforcer de ne pas regarder en arrière. Le but à atteindre devrait être la réadaptation professionnelle et sociale. À partir du jour de



Photo : Ottobock HealthCare



Photo : Ottobock HealthCare

l'opération jusqu'au retour à une vie normale au sein de la communauté, la plupart des personnes amputées sont assaillies par une foule de doutes et de peurs. Au nombre des problèmes, se trouvent les relations avec le personnel médical, le physiothérapeute, le prothésiste, la famille, le conjoint et les amis. La place de la personne amputée dans le monde du travail et la réaction des employeurs et des autres employés sont aussi de grandes sources d'inquiétude.

Des malentendus peuvent parfois surgir si l'entourage de la personne amputée, à l'hôpital, à la maison et au travail, ne sait pas comment composer avec l'amputation. Les gens hésitent à exprimer de la compassion envers la personne amputée par crainte d'être repoussés. Ils peuvent aussi sentir que s'ils abordent cette personne sans faire grand cas de son amputation, ils seront accusés de ne pas se soucier d'elle et de ne pas la comprendre. La plupart des personnes amputées souhaitent qu'on les rassure et qu'on les conseille de façon constructive. Toutefois, parce que l'amputation entraîne une déficience physique visible, les autres hésitent parfois à les considérer comme des individus normaux et en santé désirant prendre leur place dans la société et ayant besoin de la prendre.

Un excès de compassion, un trop grand empressement à offrir de l'aide de la part de la famille, des amis et des compagnons de travail, ou, dans certains cas, le fait d'éviter complètement de mentionner l'amputation, pourraient donner à la personne amputée l'impression qu'elle est en quelque sorte inférieure et qu'elle ne peut mener une vie active et bien remplie.

Les personnes amputées doivent apprendre à reconnaître ces attitudes chez les autres, et prendre conscience du fait qu'elles sont dictées par de l'incompréhension et de l'ignorance en ce qui a trait à l'amputation. Par contre, si les personnes amputées évaluent elles-mêmes leurs capacités et leur potentiel, et font des projets d'avenir constructifs, l'opinion des autres ne pourra plus influencer leurs propres attitudes.

Après avoir accepté les conséquences psychologiques et physiques de l'amputation, la personne amputée ne risque plus d'être affectée ou gênée par les autres. Elle peut consacrer ses énergies à reprendre une vie aussi normale que possible.

La réadaptation professionnelle de la personne amputée

La personne amputée fait souvent l'erreur de croire que les responsables de l'administration des institutions de formation générale et professionnelle connaissent à fond les capacités et les droits des personnes amputées. Le cas échéant, on devrait porter à l'attention des instances dirigeantes de l'institution toute omission de respecter ces droits, et assurer le suivi de cette question. Au Canada, il existe une législation sur les droits de la personne qui garantit aux personnes handicapées l'accès à « l'égalité des chances ». Au besoin, on devrait faire appel aux instances compétentes, comme la Commission des droits de la personne, l'ombudsman, etc. De telles mesures peuvent paraître sévères, mais devant ce genre de comportement, il faut réagir avec fermeté.

Les préjugés de la part des employeurs représentent encore un problème pour les personnes amputées, et parfois la persévérance et le fait de renseigner les autres sur vos capacités feront partie de votre recherche d'emploi.



Photo : Ottobock HealthCare

Quand l'accès à la formation est assuré, il incombe souvent à la personne amputée de fournir l'effort voulu pour profiter de l'éducation et de la formation qui lui sont offertes. Voici quelques exemples :

1. Prendre les dispositions nécessaires concernant le transport pour se rendre aux établissements et pour en revenir, et, dans certains cas, pour se déplacer à l'intérieur de l'institution, afin de se trouver au bon endroit au bon moment, conformément à l'horaire de son programme de cours.
2. Se procurer l'équipement adapté nécessaire pour lui permettre de participer aux activités. L'éducateur, le prothésiste et la personne amputée auront peut-être à faire preuve d'ingéniosité.

« Oui, je le peux », est sans doute la plus grande leçon que la personne amputée aura à apprendre en ce qui a trait aux perspectives d'emploi. Elle devra ensuite trouver des ressources pour lui venir en aide.

Il peut s'avérer nécessaire, dans certains cas, de prendre des dispositions spéciales concernant le transport et l'hébergement, et plus particulièrement dans le cas des personnes amputées de plus d'un membre. La personne amputée ne doit pas hésiter à invoquer des arguments de taille pour défendre son droit à la formation et à l'éducation.

Les activités sociales

On ne peut pas s'attendre à ce que l'ensemble de la population comprenne les limitations de la personne amputée ou pourquoi des adaptations peuvent s'avérer nécessaires à la suite d'une amputation. Dans leurs efforts pour se créer une vie sociale de qualité et pleine de sens, les personnes amputées doivent souvent prendre l'initiative d'éduquer leurs semblables au sujet de leurs besoins, et ce faisant, elles doivent les mettre à l'aise pour les amener à parler de l'amputation. Très souvent, les gens ont tendance à considérer la personne amputée comme une personne entourée d'un certain mystère. Ils ont du mal à comprendre comment une personne peut en venir à accepter la perte d'un, et même de plusieurs membres. Les personnes amputées devraient être encouragées à parler librement et franchement de leur amputation. Elles devraient entreprendre leur vie sociale en acceptant le fait que leur amputation les rend un peu différentes. Même si leur amputation peut engendrer certaines limitations en ce qui concerne leur mobilité ou leur autonomie, elles devraient se concentrer sur le fait qu'elles peuvent jouir d'une vie sociale intéressante et valorisante.

Les activités récréatives

Les activités récréatives soulèvent d'autres questions. Dans ce domaine, les personnes amputées doivent apprendre à « composer avec la situation » et accepter le fait que l'amputation est susceptible de leur imposer certaines limitations sur le plan physique. Quand elles auront eu l'occasion de les évaluer, elles pourront choisir des loisirs qui tiennent compte de leur amputation.

La plupart des personnes amputées devraient se donner pour but de pratiquer un sport ou de participer à une activité, tout en reconnaissant que des adaptations peuvent s'avérer nécessaires et pourraient modifier leur capacité d'entrer en compétition avec des personnes n'ayant pas de déficience physique.



Photo : Ottobock HealthCare

Le niveau de l'amputation est un autre facteur dont on doit tenir compte dans le choix d'activités récréatives. L'amputé d'une jambe au-dessous du genou ou d'un bras au-dessous du coude peut habituellement atteindre une certaine maîtrise dans la plupart des sports et des activités. (À l'exception, dans certains cas et selon les individus, des sports d'équipe qui requièrent une activité physique considérable, comme le football.) Le degré de difficulté sera plus grand pour l'amputé au-dessus du genou qui se sentira évidemment plus limité que l'amputé au-dessous du genou, mais qui pourra s'adonner à un grand nombre d'activités. En ce qui a trait aux personnes ayant de multiples amputations, les ajustements seront plus nombreux. Cependant, tout comme les autres personnes amputées, elles pourront pratiquer des activités grâce à l'entraînement, à certaines modifications et, le cas échéant, à de l'équipement adapté.

On trouve facilement des adaptateurs permettant de pratiquer un grand nombre de sports et d'activités.

Les soins à donner à la personne amputée

L'élément sans doute le plus important dans la vie d'une personne amputée est son membre artificiel. La personne amputée doit être motivée et prendre part à toutes les étapes du processus la menant à l'acquisition d'un membre artificiel. Le médecin est la première personne avec qui la personne amputée entrera en contact. Il s'agit habituellement d'un chirurgien orthopédiste ou d'un physiatre. Les personnes amputées doivent être prêtes à expliquer ce qu'elles attendent de leur membre artificiel. Dans certains cas, des questions d'ordre financier peuvent se présenter. Mais, même si les personnes



Photo : Ottobock HealthCare

amputées doivent parfois dépenser un peu plus que prévu, la dépense en vaut la peine puisqu'elle leur permettra de répondre à leurs besoins en matière de prothétique. S'il

y a lieu d'aller chercher d'autres sources de financement, le travailleur social de l'hôpital peut être d'un grand secours.

Pendant l'apprentissage en clinique, les personnes amputées pourront profiter des services d'un physiothérapeute ou d'un ergothérapeute. C'est un aspect important de la réadaptation, surtout s'il faut rééduquer certains muscles.

Il importe aussi d'être en bonne forme physique, car le port d'un membre artificiel demande plus d'énergie et peut exercer une pression additionnelle sur le membre restant et sur la colonne vertébrale, surtout dans la région lombaire pour les personnes amputées d'un membre inférieur, et dans la région cervicale pour les personnes amputées d'un membre supérieur.

En dernière analyse, c'est au prothésiste que revient l'importante responsabilité de s'assurer que l'appareillage de la personne amputée est adéquat. Il est essentiel qu'une relation étroite et harmonieuse s'installe entre le prothésiste et la personne amputée. Elle sera encore meilleure si la personne amputée s'efforce de comprendre le rôle du prothésiste, tout en faisant preuve de persévérance pour travailler avec lui dans un esprit de collaboration afin d'acquérir un membre artificiel confortable et fonctionnel.

La philosophie

L'amputation d'un ou de plusieurs membres se traduit par la perte d'une partie très importante du corps, entraînant la perte de capacités qui, même dans les meilleures circonstances, ne peuvent être qu'en partie redonnées par un membre artificiel. Selon les individus,

l'amputation peut faire naître une foule d'inquiétudes, parmi lesquelles la peur d'avoir une « image corporelle » diminuée. Des problèmes psychologiques peuvent apparaître, et la personne amputée peut être portée à se demander jusqu'à quel point elle est acceptée par sa famille, ses amis, son employeur et l'ensemble de la population.

Accepter le fait d'être une personne amputée demande énormément de courage et, après y être parvenue, la personne amputée pourra compter sur ce courage toute sa vie. Les personnes amputées sont différentes, mais cette différence les rend singulières. Un peu comme si elles avaient une médaille, ou une décoration qui les différencie des autres. Leur amputation peut ajouter à leur vie une nouvelle dimension leur permettant de cultiver certaines qualités qui, autrement, seraient peut-être restées endormies. D'un point de vue philosophique, la personne amputée doit nourrir un sentiment très particulier relativement à son membre artificiel.

L'amputation comme technique pour traiter les blessures lors de la Première Guerre mondiale a donné naissance au premier groupe important de personnes amputées de l'histoire. Un grand nombre de ces hommes ont porté des appareils rudimentaires. Puisque la plupart d'entre eux ont regagné les rangs de la main d'œuvre non spécialisée, d'où ils avaient été recrutés, ils ont dû, par nécessité, compter sur leur membre artificiel pour gagner leur vie. Ce qu'ils ont compris très rapidement a été l'importance de porter avec fierté leur membre artificiel et de s'en sentir propriétaire. Le secret de leur succès a été « d'apprendre à aimer » leur jambe ou leur bras artificiels; d'apprendre à les considérer comme une partie d'eux-mêmes.

Les séquelles de l'amputation

Une enquête effectuée auprès de 19 associations d'anciens combattants a révélé que chez les personnes qui portent des membres artificiels depuis plus de 25 ans, on trouve une hausse de certaines maladies et de malaises résultant de l'amputation. Par exemple : de l'arthrite prématurée dans la colonne vertébrale et le membre restant; des troubles du système circulatoire; des problèmes gastro-intestinaux causés par de longues années d'inconfort et la prise de médicaments antidouleur.

L'histoire médicale des amputés de longue date démontre de façon incontestable qu'on peut brosser un portrait très clair des séquelles de l'amputation qui se manifestent sous forme de maladies.



Photo : Ottobock HealthCare

Bien que de telles séquelles semblent être inévitables, leur évolution peut être ralentie. Leurs effets peuvent aussi être minimisés si la personne amputée et ceux qui s'en occupent prennent les mesures nécessaires pour s'assurer que l'appareillage de son membre artificiel est adéquat et conforme aux indications données par la personne amputée, ainsi qu'à d'autres facteurs comme sa constitution physique et son emploi. Il va sans dire que si la personne amputée entreprend et maintient un programme de conditionnement physique conçu pour développer les autres parties de son corps, ainsi que les muscles, ligaments et tendons qui s'y rattachent, elle pourra réduire au minimum l'incapacité découlant de ces séquelles.